



# BONNES PRATIQUES REGLES DE SECURITE



*L'école d'équitation est un lieu d'échange entre l'homme et l'animal.*

*Les reprises ayant lieu en groupe, il convient de respecter les règles de courtoisie envers autrui, et d'écouter les consignes de l'enseignant, afin que la sécurité soit assurée pour tous.*

J'arrive au club  
1/4 d'heure avant la  
reprise afin d'être prêt  
à l'heure, avec **un  
cheval /poney propre.**



**Je n'arrive pas à l'école d'équitation en courant,  
en criant et en faisant des gestes brusques.**  
Malgré leur taille, les poneys / chevaux sont des  
animaux plutôt peureux. **Et courir ou faire des gestes  
brusques peut entraîner des réactions dangereuses.**

**Je panse mon cheval / poney  
avant et après chaque reprise,**  
en prenant le temps de le brosser  
sur tout le corps, lui démêler  
les crins, lui curer les pieds.



J'aborde mon  
poney / cheval,  
**en le prévenant,**  
sans passer **derrière.**

**Je me méfie de l'agressivité** que les  
chevaux / poneys peuvent dégager  
entre eux. **(Ils ne sont pas tous copains).**



Si j'ai des difficultés, **je  
demande à l'enseignant**  
qui est là pour m'aider.

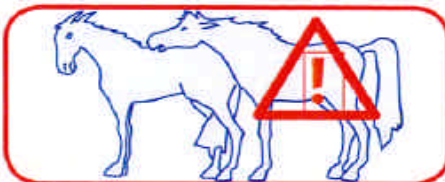
J'amène mon cheval / poney  
dans le manège **en le tenant  
correctement.** Avant d'entrer,  
je vérifie qu'aucun cavalier  
n'est sur la piste.



**Je respecte le matériel** du club,  
les écuries et les installations.

**J'écoute les consignes** de l'enseignant.

**Je maintiens une distance  
suffisante** entre deux  
chevaux / poneys.



**Je rentre mon cheval / poney  
à l'écurie dans le calme et le  
respect des règles de sécurité.**

**je ne m'amuse pas autour  
des poneys / chevaux.**

**Je remets toujours à sa place  
la selle et le filet** de mon  
cheval / poney.  
**Je nettoie le mors et les  
protections** avant de les ranger.



**Je ne fume pas** dans l'enceinte  
de l'école d'équitation.  
**Je ne joue pas avec les ballots  
de paille ou de foin.**



## RECOMMANDATIONS AUX PARENTS

**L'enseignant représente l'autorité** dans les manèges ou les carrières ; nous vous demandons de bien vouloir respecter ses décisions et consignes et de ne pas intervenir dans les cours.

**Le port du casque est obligatoire** pendant les cours, en promenade et en dehors des cours.

**Il est aussi important d'avoir un matériel en bon état et à la bonne taille.**

**L'école d'équitation accepte de prêter un casque aux cavaliers ; pour une bonne hygiène, ceux-ci sont fréquemment désinfectés.** Dans le cas d'une pratique régulière, nous vous conseillons cependant d'utiliser votre matériel personnel. Le casque doit répondre aux nouvelles normes européennes (EN 1384).

*Renseignez-vous auprès de l'enseignant qui vous aidera à faire le bon choix.*

**Il est indispensable d'avertir des absences à vos séances pour une bonne gestion de nos plannings, des rattrapages de vos séances et des heures de travail des poneys / chevaux.**